

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

Ordre du jour de la réunion du 13 mars 2024

- Approbation de l'ordre du jour.
- Approbation des PV du 08 mars 2024.
- Tirage au sort de l'ordre des listes.
- Retour sur la communication.
- Bluekrypt et clés.
- Divers.

Composition de la commission électorale

Membres étudiant·es :

Nicolas Donnay (Vice président de la commission et représentant UBE)	nicolas.donnay@student.uclouvain.be
Justine Havelange	justine.havelange@student.uclouvain.be
Alice Pêcheur	alice.pecheur@student.uclouvain.be
Eduard Mandan	eduard.mandan@student.uclouvain.be
Assia Stitou (représentante UCLouvain-SLB)	assia.stitou@student.uclouvain.be

Membres de l'UCLouvain désigné·es par le Vice-recteur :

François-Xavier Lievens	francois-xavier.lievens@uclouvain.be
Henri Devillez	henri.devillez@uclouvain.be

Représentante du Vice-Recteur aux Affaires étudiantes :

Florence Vanderstichelen (Présidente de la commission)	florence.vanderstichelen@uclouvain.be
--	--

Représentant de l'Administration de la Vie Étudiante :

Nicolas Gilson	nicolas.gilson@uclouvain.be
----------------	--

Représentante St Louis

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

Laurence Albert

laurence.albert@uclouvain.be

Suppléances :

Véronique Eeckhoudt

veronique.eeckhoudt@uclouvain.be

Olivier Pereira

olivier.pereira@uclouvain.be

Auriane Lamine

auriane.lamine@uclouvain.be

Permanent·es AGL en soutien logistique

Louis Lanneau (Communication, Graphisme)

l.lanneau@aglouvain.be

Ysaline Matthis (Actuellement indisponible)

[ymatthis@aglouvain.be](mailto:y.matthis@aglouvain.be)

Bryan Meganck (Coordination générale)

bmeganck@aglouvain.be

Approbation de l'ordre du jour :

Modification : ajout de points sur la campagne.

Approbation des PV du 08 mars 2024 :

Le PV n'est pas prêt. Il le sera pour la prochaine séance.

Retour campagne :

Retour concernant des candidat·es Kayak III qui partagent des demandes d'intentions de votes pour des partis politiques. Bien que ces personnes n'indiquent pas directement leur casquette de candidat·e aux élections étudiantes, cela pourrait créer de la confusion.

- Ces personnes vont être rencontrées par Eduard et Nicolas D et il leur sera expliqué que la charte demande de faire la promotion des élections, et faire la promotion d'un autre scrutin est néfaste à la campagne.

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

Retour concernant une descente d'auditoire faite par un candidat PAKOMAK le 13/3/24 tenant des propos ayant choqué plusieurs personnes dans l'auditoire et dans le BDE Droit (la descente ayant été faite en faculté de droit et la personne étant également membre du BDE Droit).

Les inquiétudes sont que plutôt que d'avoir été motivés à voter, ça dissuade les étudiants de voter.

La commission électorale est informée des propos tenus par un membre de la liste PAKOMAK lors d'une descente en auditoire. A la lecture du discours distribué en séance, la Commission s'inquiète des propos qui y sont tenus et qui semblent avoir été validés par le porte-parole de la liste et les membres de la liste.

- La Commission décide de convoquer la personne concernée ainsi que le porte-parole de la liste le 14 mars à 9h. Ils seront reçus par la présidente, le vice-président et un membre étudiant de la Commission afin de les entendre sur leurs intentions, et signifier le désaccord de la Commission sur certains propos tenus. La présidente va en informer le VRAE et lui demander de convoquer ces deux étudiants.

Tirage au sort de l'ordre des listes :

- 1 Kayak III
- 2 In'Alma
- 3 Saint Louis
- 4 Vision 600
- 5 Pakomak

Retour sur la communication :

- Distribution de flyers
- Assemblée des listes demain.

Bluekrypt et clés :

Le système repose sur les clés qui assurent la confidentialité. il ne faut surtout pas les perdre sinon on ne peut pas dépouiller.

Après le dépouillement, il faut au moins une clé qui soit détruite.

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

Il va falloir créer des mots de passe.
Dépouillement le lundi 25/03 à 13h

Divers :

Discussions sur les surnoms, les diminutifs et répétitions de noms sont supprimés, pour les autres surnoms, un mail avec une demande d'explication sera envoyé aux personnes concernées.

Prochaine Réunion Mercredi 20/3